

AMBASSADEUR DU SÉNÉGAL AU NIGER  
**Le commissaire Oumar Maal  
quitte à sa demande**

PAGE 2

# le **TEMOIN**

PRIX 100F CFA **QUOTIDIEN**

letemoindakar@gmail.com - Jeudi 9 Avril 2020 - N° 1288 - ISSN n° 8509972

AU BORD  
DE L'ASPHYXIE  
FINANCIERE

**Les écoles  
privées  
appellent l'Etat  
au secours**

PAGES 6-7

LA CHRONIQUE DE  
L'ÉPINE ET DE LA ROSE

**Au nom  
du peuple !**

PAGE 5

LA COTE D'IVOIRE INTERDIT L'IMPORTATION  
DE SUCRE PENDANT 5 ANS

# Mimran pourrait-il relever un tel défi ?

◆ Au cas où bien sûr, le Sénégal envisagerait de faire comme la Côte d'Ivoire.

◆ Réponse de la CSS : «Pour le moment, notre production ne nous le permet pas mais si les Dipa étaient supprimées...»



PAGE 7

BILAN DE LA PANDÉMIE  
DE CORONAVIRUS

**Le Sénégal  
enregistre  
sept nouveaux  
cas dont cinq  
«communautaires»**

☒ Lettre ouverte au  
président de la République

Par Bounama Faty DG Groupe de presse  
Allo Dakar

PAGE 3

LA DIRECTION DE SENEGAL-MINERGY SA  
APPORTE DES ECLAIRAGES

**Le titre foncier du port de Bargny-Sendou  
n'appartient pas à un Monsieur X ou Y**

PAGE 5



## KÉEMTAAN G

## LES MISÉRABLES

Ainsi donc, le Chef a pris sa plus belle plume pour jeter un regard lucide sur la propagation du Covid-19 eu égard à notre dénuement infrastructurel en milieu hospitalier. Oh, rassurez-vous, il ne parlait pas seulement de son pays, mais de l'Afrique dans sa globalité. Tous les pays ne peuvent pas cependant être mis dans le même sac d'ordures. Y en a qui ont eu une politique intelligente en privilégiant la santé dans le domaine des infrastructures pendant que d'autres se ruinaient dans des infrastructures coûteuses, improductives et inutiles. Pourquoi donc pensez-vous à ce pays des paradoxes ? Un peu de respect ! Mais à lire le Chef, c'est comme s'il s'exerçait à une autocritique de sa politique durant ces dernières années. M'enfin ! Si ce salaud de virus lui a permis de voir la réalité en face, c'est tant mieux. Et tant pis pour tout cet argent perdu en investissement de prestige. Et quoi encore ? Depuis hier, on connaît les bénéficiaires de l'aide alimentaire du fonds consacré au Covid-19. Et déjà des grincements de dents sont perceptibles à tous les nouveaux. Au-delà de ce tableau établi par l'Etat pour soutenir les familles sénégalaises, ce qui saute aux yeux est de voir que le pouvoir reconnaît, enfin, que malgré ses politiques sociales ciblées, le pays compte d'innombrables misérables qui cherchent chaque jour le diable pour lui tirer la queue. Une maigre aumône pour soulager des familles qui pataugent dans la misère. Même la commune de Dakar Plateau, voisine du palais du Chef, vivrait dans la crasse, qui l'eût cru ? En tout cas, elle est mieux servie que d'autres. On apprend également que la manne déglacée pour une commune ne peut même pas couvrir un seul petit quartier de celle-là. Le Sénégal, un pays pauvre ? Si vous en doutez, le Chef vient de le reconnaître et le confirmer dans la douleur !

KÀCCOOR BI

## FAUTEUIL

Une des rubriques les plus appréciées et attendues chaque semaine par les lecteurs du défunt hebdomadaire satirique « Le Cafard Libéré », c'était le « Feuilleton autour d'un fauteuil » du regretté caricaturiste de génie Joop. Un dessin qui montrait les péripéties de sortes d'Iznogoud qui tournaient autour du fauteuil du président Abdou Diouf. Et le lorgnaient. Eh bien, on peut dire que la même sarabande existe aujourd'hui autour du fauteuil du président Macky Sall ! Car guerre contre le coronavirus ou pas, état d'urgence ou pas, l'actuel président ne baisse pas la garde et surveille de près ceux qui convoitent son fauteuil. A preuve par cette passe d'armes passée inaperçue en pleine guerre contre le Covid-19. Et portant sur cette pandémie, justement ! En effet, sur sa page Facebook, un texte repris mardi dernier par « Le Témoin » quotidien sous forme de « guest édito » et par quelques autres confrères, Mimi Touré a commis le crime de lèse-majesté de sembler s'adresser aux chefs d'Etat africains. C'est du moins ainsi que certains faucons, dont le Chef lui-même, ont vu ce texte. Aussitôt, Macky Sall lui-même a décidé de sonner une sorte de Riposte Force-Covid 19 contre...Mimi Touré ! Oh sans avoir l'air d'y toucher, bien sûr. Aussitôt dit, aussitôt fait, il a rédigé fissa un « guest-éditorial » lui aussi qu'il a envoyé au quotidien gouvernemental « Le Soleil ». Lequel l'a publié hier mercredi. Le texte de la présidente du Conseil économique, social et environnemental était intitulé « Face au Covid-19, l'Afrique se bat et compte sur ses forces ». Celui de son patron, lui, porte le titre éloquent suivant : « L'Afrique et le monde face au covid-19: « point de vue d'un Africain Par Macky Sall, Président de la République du Sénégal ». Comme quoi, même en pleine guerre contre l'ennemi commun, le Covid-19, ce n'est pas la cessation d'hostilités au sommet du pouvoir ! Le feuilleton autour d'un fauteuil se poursuit...

## BOCAR SAMBA DIÈYE

En cette période de distribution de vivres aux couches les plus vulnérables aux impacts économiques du Covid-19, les vendeurs de produits alimentaires, notamment de riz, se bousculent au portillon du ministère du Développement communautaire pour gagner les ju-

teux marchés lancés par l'Etat. Déjà, le ministre Mansour Faye est soupçonné d'avoir fait des appels d'offres taillés sur mesure pour favoriser certains, en exigeant notamment un parc de 50 camions. Nous, ce qui nous intéresse ici, c'est de rappeler que lors de la crise alimentaire de 2006 (?), le Sénégal avait pu compter entièrement sur le grand opérateur de riz Bocar Samba Dièye. Lequel avait joué pleinement sa partition et apporté sa contribution décisive à la résolution de la crise alimentaire de cette année-là. D'ailleurs, c'est de là que provient une partie de ses problèmes puisque le régime du président Abdoulaye Wade ne lui a jamais payé l'intégralité de ce qu'il lui devait. Mais c'est sous l'actuel régime que Bocar Samba Dièye est tombé par terre puisque l'Etat a assisté sans bouger à sa spoliation par la banque marocaine Attijari-Wafa d'une somme de sept milliards de francs ! En ces moments où des contributions volontaires sont sollicitées par le président de la République, Attijari-Wafa est aux abonnés absents. Ah, si le grand opérateur national Bocar Samba Dièye était en pleine possession de ses moyens financiers ! Quand on vous dit que c'est dangereux de laisser son économie entre les mains des étrangers...

## AMBASSADEUR AU NIGER

## LE COMMISSAIRE OUMAR MAAL RENTRE AU BERCAIL À SA DEMANDE

En 2018, l'ancien patron des flics, le général de police Oumar Maal était nommé ambassadeur du Sénégal au Niger. Deux ans après, le « commissaire » Maal, comme on l'appelle, a demandé au président de la République de le décharger de ses fonctions d'ambassadeur. Ce, pour convenance personnelle ou raisons d'ordre social. Chose faite puisque le désormais ex-ambassadeur du Sénégal au Niger est rentré au Sénégal. Ainsi, le poste est devenu vacant. En poussant ses investigations, « Le Témoin » quotidien a pu découvrir une autre sublime qualité humaine de l'homme Oumar Maal, un fils prodige du département de Podor. Jugez-en : Pour être plus proche de sa mère d'un âge avancé et bénéficier davantage de sa chaleur affective, Oumar Maal a pris la décision de rentrer au bercail après une courte et brillante carrière diplomatique. Il est vrai, on connaissait Oumar Maal comme étant un officier-général de police aux qualités professionnelles exceptionnelles. Mais un ambassadeur qui « déserte » son poste pour être aux petits soins de sa vieille maman, c'est rarissime ! Un exemple à méditer...

## DISTRIBUTION DE VIVRES

## MACKY SALL PRESSE MANSOUR FAYE

Le président de la République veut une diligence dans la distribution des vivres aux populations en demandant l'implication de l'armée dans ce dossier. Hier, en Conseil des ministres, il a mis la pression sur son gouvernement pour que toutes les mesures prises dans le cadre du Programme de Résilience économique et sociale (PRES) soient mises en œuvre par les membres du Gouvernement chacun en ce qui le concerne. Ces mesures doivent être cohérentes avec le PSE et le dispositif du Fonds de Riposte et de Solidarité « FORCE-COVID 19 » dont le comité de suivi va intégrer les représentants des forces vives de la Nation. Mais c'est surtout sur son beau-frère (et dauphin présumé !) qu'il a mis la pression. Macky Sall a signifié à Mansour Faye le caractère urgent de la distribution des vivres. Il a demandé au ministre du Développement communautaire d'impliquer les forces de défense et de sécurité dans le déploiement de l'aide alimentaire. Le président de la République a ensuite, en ce qui concerne les factures d'électricité et d'eau des abonnés de la tranche sociale, demandé à l'Etat de diligenter leur règlement rapide auprès des opérateurs SENELEC et SEN'EAU.

## SOLEIL LE JOURNALISTE ABDOULAYE BAMBA DIALLO NOMMÉ PCA

Le journaliste Abdoulaye Bamba Diallo a été nommé Président du Conseil d'administration du Soleil. Le poste vacant était occupé par le journaliste Mamadou Amadou Tamimou Wane décédé en février dernier. Abdoulaye Bamba Diallo, un journaliste chevronné, retourne à la maison de ses premiers pas dans le monde journalistique. Après son expérience au niveau de l'astre national, il fondera ensuite un grand groupe de presse privé qui va éditer l'hebdomadaire Nouvel Ho-

izon, puis le peuple Thiof. Assailli par les difficultés du secteur, il ferme son groupe de presse pour s'orienter vers le numérique. Sa nomination reste un très bon choix du président de la République. Parce que Laye Bamba, ainsi familièrement appelé, reste avec son ami Mon, les derniers mohicans de la presse écrite nationale. Bon vent au doyen Laye Bamba !

## NOMINATIONS

Mme Khadija SY est nommée Président du Conseil d'Administration du Grand Théâtre Doudou Ndiaye Coumba Rose, Poste vacant. M. Abdoulaye SIDIBE, Ingénieur agronome, matricule de solde n° 501 755/C, précédemment directeur régional du développement rural de Kolda, est nommé Directeur régional du développement rural de Thiès, en remplacement de Monsieur Mamadou GUEYE admis à faire valoir ses droits en une pension de retraite. M. Brahima Mamadou BA, Ingénieur agronome, en service à la direction de la modernisation de l'équipement rural, matricule de solde n° 513 874/B est nommé Directeur régional du développement rural de Kolda, en remplacement de Monsieur Abdoulaye SIDIBE appelé à d'autres fonctions. M Daouda HANE, Ingénieur agronome, matricule de solde n° 663 750/A précédemment Chef du service départemental du développement rural de Kédougou, est nommé Directeur régional du développement rural de Kédougou, en remplacement de Monsieur Tamsir SAKHO appelé à d'autres fonctions ;

## KAYAMA

En cette période de pandémie de coronavirus, nous assistons à des manifestations d'éclat qui reflètent l'opportunisme des Sénégalais à se saisir de situations extraordinaires. Se laver les mains à tout-va est devenu lucratif. Des étudiants en chimie de Ziguinchor ont concocté une solution hydro-alcoolique comme apport à la lutte contre le Covid 19. Jusqu'à présent, personne ne doute de leur qualification à confectionner ce produit. Personnellement, nous nous réjouissons de cette performance d'autant plus méritoires qu'ils n'ont pas encore terminé les études. Ces étudiants bien encadrés sont véritablement doués. A l'inverse, ce même produit a été confectionné dans la banlieue, loin des laboratoires, par d'autres Sénégalais ayant des visions autres que celles des étudiants de l'Université Assane Seck. Des malfrats ont cru devoir profiter de la situation de détresse des Sénégalais pour se remplir les poches. Rien que ça !!! Cette affaire a éclaté en pleine crise de coronavirus. Je ne le souhaite pas mais d'autres initiatives semblables — pour ne pas dire d'autres arnaques similaires — se feront jour pour témoigner de la cupidité de certains citoyens. Ces gens qui s'accaparent de l'anxiété des Sénégalais pour se faire des tunes sont à mettre dans le même sac que ceux qui vendent des produits pharmaceutiques contrefaits. Le faux médecin de Rufisque, qui a roulé dans la farine beaucoup de monde, croupit en prison en attendant son procès. Et même là, il y a un professionnel de la Médecine qui argue que sa place n'est pas la prison. Vu tout le mal qu'il a causé si ce n'est pas la prison c'est forcément l'asile ! Tout cela démontre que notre société renferme du tout comme tout établissement humain. Soixante années après l'Indépendance, il y en a qui s'étonnent des meurtres fréquents commis dans ce pays. Et ils feignent d'oublier que notre société évolue avec ses tares vers des directions que tout homme de bonne foi ne désire pas. Aujourd'hui que les moyens de communiquer sont très développés, tout ou presque se sait illico presto ! J'ai suivi sur une chaîne française une dame affirmer que la pandémie était une punition divine. Vrai ou faux, on est tenté de la croire quand je vois la France, fille aînée de l'Eglise, et l'Italie, siège du Vatican, et quasiment toute l'Europe, aux basques de dirigeants notoirement homosexuels. C'est l'idée de Dieu qui les a désertés, ces pays. Maintenant ce sont des lois Lgbt qui les régissent et ils visent à nous embarquer nous, Africains et autres. Le coronavirus est apparu en Chine avant d'essaimer dans le monde, devenant une pandémie. Le Sénégal a toujours été un peuple de croyants avec certes ses dérives et il convient donc de prier pour que Dieu nous sauve de cette pandémie. Amen !!!

Par Moussa KAMARA

# RÉPARTITION LÉONINE DE L'AIDE ALIMENTAIRE AUX MÉNAGES VULNÉRABLES

## Attention à un autre Covid-19 qui pourrait faire mal aux familles les plus pauvres

Le président de la République, Macky Sall, avait annoncé des mesures sociales pour soutenir les Sénégalais durant cette période de crise causée par le coronavirus. Parmi les mesures prises, il y avait la question cruciale de la distribution des vivres aux familles les plus démunies. A cet effet, il avait promis une enveloppe de 69 milliards pour l'achat de vivres au bénéfice d'un million de ménages éligibles. La liste des familles bénéficiaires a été publiée hier. La répartition créée déjà des frustrations et inquiétudes chez certains Sénégalais. Des avis recueillis par Le Témoin.



Les ménages bénéficiaires des vivres « Covid 19 » sont connus. Le tableau de répartition de ces vivres a été publié hier. Dakar, qui s'accapare de la part du lion à cause de l'importance de sa population, verra toutes ses communes prises en compte. Les grandes villes accueillant un monde fou comme Pikine ont le plus grand nombre de bénéficiaires. Suivent Grand Yoff, Keur Massar, les Parcelles Assainies où l'on recense respectivement 17.632, 14.130 et 12.889 ménages qui bénéficieront de l'aide alimentaire. Même Dakar Plateau, bien que se trouvant au « cœur » de la capitale, aura sa part du gâteau puisque comptant 3065 familles bénéficiaires. Même les lieux d'habitation de Dakar auparavant appelés « quartiers chics » vont bénéficier de cette assistance en denrées alimentaires. A la Sicap 3754 ménages seront soutenus, la commune de Mermoz-Sacré Cœur compte 2459 ménages, Fann Point E Amitié 1653, les Hlm 3006. Les régions se

sont partagé le quota restant.

Cependant, la grande inquiétude réside sur les bases de données issues certainement de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (Ansd) sur lesquelles l'Etat s'est basé pour faire le dispatching. Un conseiller municipal de Grand-Yoff pense que des centaines de familles vulnérables seront lésées vu que ces données sur lesquelles le ministère du Développement communautaire s'est basé sont caduques. « S'ils se basent sur les enquêtes de l'Ansd, ils feront fausse route dans la mesure où les données ont beaucoup changé. Certaines des familles qui ont été enrôlées afin de bénéficier des bourses de sécurité familiales ont aussi vu leur situation de précarité changer positivement selon les données de la Délégation générale à la solidarité nationale. Beaucoup de familles qui n'ont pas bénéficié des bourses sont pourtant dans la précarité. Il y a aussi « les nouveaux pauvres » que le coronavirus a créés suite à l'arrêt des activités de certains pères et mères de famille. Des dizaines de milliers

de familles très vulnérables seront laissées en rade », a-t-il expliqué. C'est dans le même sillage qu'abonde le journaliste du « Soleil », spécialiste en économie, Abdou Diaw tout en soulignant que l'Etat ne pouvait que se référer aux données de l'Ansd.

### Les données de l'ANSD incontournables

« Il y aura certainement des manquements dans les critères de sélection. Mais je pense que l'Etat ne pouvait que se référer aux bases de données de l'Ansd, l'institution publique de référence habilitée à produire des statistiques, pour trier les potentiels bénéficiaires. Le bémol, les données (nombre de ménages) mises à la disposition de l'Etat sont-elles actualisées? Comment elles ont été définies? Autant d'interrogations qui peuvent être légitimement posées par tout citoyen », estime-t-il. Le confrère du quotidien de Hann M. Diaw souligne que « Vu l'urgence du moment, l'Etat n'avait pas de choix que de se baser sur l'existant, bien sûr, en matière

d'échantillonnage il y aura toujours une marge d'erreurs et d'omissions à prendre en compte ». Pour éviter de voir des familles vulnérables omises, Abdou Diaw préconise si possible à une distribution à deux niveaux. « Je ne sais pas si l'Etat a pris des dispositions au cas où des ménages ne seront pas servis. Mais, à mon avis, l'une des solutions d'abord, si après avoir effectué cette première phase de distribution, il serait bien de faire une évaluation pour voir s'il y a eu des poches qui n'ont pas été servies pour pouvoir faire une seconde distribution. Ce qui ne sera pas du tout facile parce que cela demande beaucoup de moyens logistiques. On peut envisager le scénario en faisant la distribution en deux phases. La première consistera à couvrir les ménages qui ont été sélectionnés et, avant d'entamer la deuxième phase, voir s'il y a des ménages qui n'ont pas reçu. Après, faire la seconde distribution pour faire un maillage total du nombre qui a été préalablement fixé. C'est une solution envisageable mais qui

sera très difficile au plan financier et matériel. Je le répète comme je l'ai dit tout à l'heure, l'Etat ne peut que se référer aux statistiques des institutions habilitées dont l'Ansd pour faire la distribution. Certains avaient préconisé les abonnés des différents opérateurs de téléphonie mais cela pose problème parce qu'une personne se retrouve avec 3 à 4 puces. Ça peut biaiser le travail. Donc, je ne pense pas que cette approche soit fiable », a développé Abdou Diaw en précisant si l'Etat a vraiment utilisé les chiffres de l'Ansd. Un autre confrère du quotidien national, Mamadou Oumar Kamara, souligne que le gouvernement risquerait fort de se tromper vu la mobilité des gens à Dakar. « Je pense qu'ils (les gens du gouvernement, Ndlr) veulent bien faire, mais ne s'y prennent pas du bon bout. Rien qu'à voir comment ils ont fait le dispatching de Dakar, on suppose un problème. Ils se basent sur des statistiques qui sont obsolètes sur une durée très courte. Pour Dakar, avec son grand nombre de logements locatifs, beaucoup de personnes changent de résidence ou de domicile tous les ans ou tous les six mois. D'autres moins... Dans les régions, c'est plus ou moins complexe. La configuration des bourgs, autant au niveau géo-administratif que social, présage bien des nébuleuses. Il reste vrai que la situation sonne l'urgence, mais si les autorités s'y prennent du mauvais bout, c'est le sentiment de l'injustice sociale qui va s'inviter. Et c'est un autre virus bien malin », a-t-il averti. Un autre résident des Hlm, y allant d'un humour corrosif, pense que cette distribution ressemble fort au partage d'un butin électoral...

Samba DIAMANKA

## BILAN DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

### Le Sénégal enregistre sept nouveaux cas dont cinq «communautaires»

Lentement mais sûrement, le coronavirus s'installe dans notre pays. Certes, la propagation n'est pas foudroyante comme en Italie, en Espagne, en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis d'Amérique. Tour de même, il faut prendre la menace au sérieux avec la multiplication des « cas communautaires », ces malades dont on ne sait pas exactement qui leur a transmis la maladie. Et donc ceux qu'ils sont susceptibles de contaminer. Hier, les résultats des analyses virologues quotidiennes depuis le début de la pandémie dans notre pays ont fait apparaître 5 cas communautaires parmi les 7 contaminés dont 2 cas contacts suivis par les services du ministère de la Santé et de l'Action sociale.



Le Sénégal se dirige vers des difficultés, si sa population ne prend pas garde au méchant virus. Depuis quelques jours, des cas communautaires reviennent à chaque examen virologique. Hier encore, les résultats des analyses ont fait état de 5 cas communautaires. Sur les 108 tests réalisés, 7 sont

revenus positifs dont 5 cas communautaires tandis que les deux autres étaient suivis par les services du ministère de la Santé. Bien que le Sénégal ait un très bon taux de guérisons et, somme toutes, un nombre de contaminations assez faible, meilleur que les autres, l'heure ne doit être au relâchement de la vigilance et des mesures de précaution. La grande peur se situe aujourd'hui au

niveau des cas dits communautaires. Depuis son apparition dans notre pays début mars, le virus s'est propagé dans 7 régions. Dakar et Touba renferment le plus grand nombre de cas. Le Covid-19 a réussi à toucher d'autres contrées du pays. Or, le plateau médical dans les régions n'est pas performant. Encore une fois, c'est surtout l'équation des cas communautaires qui fait peur, surtout leur

apparition dans les zones densément peuplées de la banlieue. Justement Keur Massar, une commune populeuse et connue pour son désordre indescriptible, a été touchée par le Covid-19. Face aux risques accrus de propagation, la solution réside surtout dans le respect des mesures de prévention et du mot d'ordre de confinement « restez chez vous »! Si les cas communautaires continuent, les médecins seront submergés et forcément le pire sera inévitable. Pour ne pas vivre le « carnage » que fait le Covid-19 en Europe et aux Etats-Unis, il faut redoubler la vigilance avec le respect des mesures de prévention préconisées par les autorités.

Par ailleurs, nos médecins continuent de réussir leur « guerre » contre le Covid-19. Hier, 8 patients hospitalisés ont été contrôlés négatifs et déclarés guéris. Le ministère de la Santé a annoncé comme d'habitude que l'état de santé des autres patients hospitalisés est stable. Pour le décompte, à ce jour, le Sénégal est à 244 cas testés positifs, dont 113 guéris, 2 décédés, un évacué et 128 sous traitement. Samba DIAMANKA

CORONAVIRUS AU SENEGAL

# Temps de couvre-feu, la débrouillardise des étudiants étrangers

Ce n'est pas seulement les autochtones qui vivent les affres du couvre-feu imposé à tous les sénégalais de 20h à 06H du matin. Avec la fermeture des universités et instituts privés en plus du prolongement de la date de l'ouverture des amphis jusqu'au 04 mai, les étudiants étrangers vivant à Dakar essaient, comme ils peuvent, de se conformer à ces mesures de confinement. Chacun avec ses méthodes.

Les autorités du pays n'ont pas hésité à prendre des mesures draconiennes pour faire face au coronavirus. Parmi les mesures phares, il y a eu la fermeture de toutes les universités du pays qu'elles soient publiques ou privées. Kadia Founé Adiawiaho, étudiante malienne en licence 3 journalisme et communication à l'Institut supérieur d'entrepreneuriat et de gestion, juge que la situation est un peu compliquée à son niveau dès lors qu'elle vit loin de son pays et de ses parents. Et avec la fermeture des frontières, il lui est impossible de rentrer au Mali qui fait également face à la pandémie. Ce qui accentue son inquiétude, c'est



surtout de voir ses parents pas rassurés et qui ne cessent de l'appeler. « C'est un sentiment inexplicable. Cela a tendance à me ronger » se désole la demoiselle qui, pour vaincre le stress, s'adonne à la lecture tout en révisant ses cours sans savoir si l'année universitaire reprendra à la date arrêtée par le gouvernement. Tout en reconnaissant le caractère difficile de la situation, Kadia reste positive et incite la population à respecter les consignes du ministère de la Santé et de l'Action sociale.

Amane est comorienne. Elle ha-

bité dans un immeuble du populaire quartier de Niary Tally et vit au Sénégal depuis 2017. Elle s'organise à ne pas mettre le nez dehors, même si c'est très difficile avec certaines urgences à régler. Bien entendu, elle reconnaît être très stressée comme d'ailleurs une bonne partie de la population sénégalaise. Grâce à l'Internet, elle prend régulièrement des nouvelles de ses parents. Elle exhorte les gens à respecter les mesures d'hygiène. Mais pour se décompresser, la jeune étudiante fait du sport à la maison.

Merveille Mbongo-Passi, une belle liane qui nous vient du Congo, habite à Grand Dakar, elle dit être en quarantaine et ne sort presque plus, jugeant la situation du développement de la pandémie très critique.

**Débrouillardise partagée**

Pour gérer ce moment difficile, elle est scotchée devant le poste téléviseur où elle visionne en permanence des films. Entre le salon et la cuisine, elle a toujours un peu de temps pour se concocter de petits plats.

Comme avec les autres étudiantes avec qui elle partage le sort d'être loin du pays, ses parents s'inquiètent. Le plus dur, c'est qu'elle ne peut plus recevoir de l'argent de ces derniers, le Congo étant à la mode du confinement total. Du coup, elle ne parvient pas à s'acquitter du loyer, souhaitant que son bailleur soit compréhensif. Entre la télé et la cuisine, elle s'aménage également un temps pour revoir ses cours.

A Sacré Cœur 3, le jeune étudiant gabonais, Ndong Ondo Paul Nathan dit être cloîtré reste à la maison 24h / 24h, tout en essayant de ne rien rater de l'actualité. Pour s'occuper, il passe la journée sur les réseaux sociaux. Quant à Gningoua Ogandaga Grace Marie, une étudiante gabonaise vivant à Liberté VI, elle est plus préoccupée de l'inquiétude de ses parents qui ne cessent de l'appeler et craignent le pire pour leur fille qui tente chaque jour de les rassurer. Mais au-delà de la pandémie, ces étudiants en appellent à la solidarité de leur gouvernant par le biais de leurs ambassades accréditées à Dakar, tout en souhaitant que leurs bailleurs soient plus cléments pour ne pas leur exiger la location, leur pays étant également dans des difficultés avec le confinement général qui y est de règle

**Maxime DIASSY (stagiaire)**

LETTRE OUVERTE À SON EXCELLENCE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

## Eradiquer le Covid-19 ne passe pas par les masques et gels, mais consiste à ravitailler les Sénégalais en vivres pour les confiner totalement

**Monsieur le Président,**

Depuis l'entrée du Coronavirus dans notre pays, vous avez pris des mesures fondamentales, comme la suspension des enseignements sur toute l'étendue du territoire national. Il y a encore votre montée en première ligne et le vote de la loi d'habilitation ; sans compter la mobilisation des médecins et agents de santé, une communication régulière du Ministre de la Santé sur les mesures élémentaires contre le mal et son évolution.

Depuis, aussi, si l'on pensait que la pandémie était importée, il y a maintenant les cas communautaires qui inquiètent plus que tout, après ceux de contamination.

Depuis, également, l'annonce du premier cas, c'est l'angoisse des populations, qui arborent de plus en plus des masques de protection, de gants, s'enduisent de gels alcooliques et se lavent régulièrement les mains avec du savon. Ce sont d'excellentes mesures d'accompagnement.

Mais ces recommandations ne peuvent pas être les solutions radicales. D'ailleurs, elles encouragent comme les Sénégalais à vaquer à leurs occupations. Car un sac vide ne peut tenir verticalement. Qui a faim ne pense qu'à aller chercher de quoi manger, sur-

tout dans un pays où les « *goor-gorlous* » (débrouillards) sont largement majoritaires. Pour preuve, les forces de l'ordre sont bravées après chaque 20 heures par des récalcitrants. Le civisme n'est pas si bien portant chez nous.

C'est donc dire que le confinement partiel ne peut point être la solution pour venir à bout du Covid-19 auquel, pour vous paraphraser, il ne faut pas laisser « *la vie* », encore moins emporter « *nos vies* ».

Pour se faire Monsieur le Prési-

dent de la République, la solution radicale s'appelle le confinement total.

Ce qui passe par l'application, sans délai, de votre plan Force-covid 19. Autrement dit, il faut fixer les Sénégalais à domicile en distribuant équitablement riz, mil, sucre, lait, savons et autres vivres aux populations. Ce qui est bien possible et attendu. Car, en dehors du Budget à coups de milliards que l'Etat a annoncé, de bonnes volontés et des entreprises distribuent à longueur de journée masque,

gants, gels alcooliques et savons. C'est devenu une mode, comme pour vous plaire. Ce qu'il faut immédiatement arrêter. On ne se nourrit pas des articles, mais de pain, riz, huile et autres denrées de première nécessité. Tarder à les distribuer donnera le champ libre au terrible et teigneux Covid-19.

Recevez, Excellence, tous mes respects.

**Patriotiquement,**

**Monsieur Bounama FATY**  
Directeur général du Groupe de presse Allô Dakar.



COVID-19

## Un deuxième cas à Louga, 94 contacts en quarantaine

**(APS) - La région de Louga (Nord) a enregistré un deuxième cas de coronavirus, un malade qui était en contact avec le premier cas déclaré, a confirmé, mercredi, le médecin-chef de la région médicale, Cheikh Sadibou Senghor. "Le premier cas a été évacué à Saint-Louis et son état s'est stabilisé et évolue bien. Par contre, hier, nous avons eu notre deuxième cas qui faisait partie des contacts du premier cas de Louga", a-t-il dit lors d'une conférence de presse.**

Le Docteur Senghor a fait savoir qu'après "investigations", 94 contacts issus de la famille, du milieu professionnel et social du premier cas communautaire ont été identifiés et mis en quarantaine. "C'est une personne qui travaille énormément avec ses homologues et une

grande partie de la population. Et comme c'est un cas communautaire, il faut sécuriser le maximum possible la population de Louga", a-t-il dit. Le médecin-chef de région a rassuré que le Comité de gestion des épidémies avait déjà anticipé sur ce genre de situation en mettant en place des réceptifs et placer ces personnes en quarantaine dans des conditions "assez bonnes".

M. Senghor a également fait savoir que cinq prélèvements ont été effectués sur les contacts à haut risque dès le premier jour et c'est ainsi que le deuxième cas a pu être recensé. "Sur les quatre autres, un est revenu négatif et trois autres sont à reprendre. Hier (mardi) nous avons fait 40 prélèvements et aujourd'hui encore, nous en ferons pour repérer les cas positifs et

commencer très tôt le traitement", a-t-il expliqué. Revenant sur les mesures prises par le comité, il a indiqué qu'un groupe a été mis en place pour anticiper beaucoup de questions dont la prise en charge et la disponibilité d'un centre de traitement. "Les deux cas sont envoyés à Saint-Louis et il faut que la région soit autonome dans la prise en charge des malades. Nous sommes en train de mettre en place, à l'hôpital régional, un cadre qui peut prendre 10 personnes malades", a-t-il dit. Cependant, il a précisé que ce cadre "devra être validé" par les autorités centrales qu'il ne puisse être fonctionnel. "Mais nous avons la possibilité d'envoyer des malades vers d'autres destinations en attendant que notre centre soit prêt", a-t-il soutenu.

LA DIRECTION DE SENEGAL-MINERGY SA APPORTE DES ECLAIRAGES

**Le titre foncier du port de Bargny-Sendou n'appartient pas à un Monsieur X ou Y**



C'est une précision de la Direction de Sénégal-Energy qui a tenu à apporter des éclaircissements sur notre article publié dans « Le Témoin » du mardi 08 avril 2020 intitulé « REVELATIONS SUR UN MEGA SCANDALE FONCIER DU REGIME : Dame Diamé obtient un titre foncier de 359 ha... » !.

La Direction de Sénégal Minergy Sa informe que le titre foncier N° 12460, immatriculé en janvier 2016 à la Conservation de la propriété et des droits fonciers du bureau de Rufisque n'appartient ni à Dame Diane, ni à aucune autre personne physique. Elle précise que « Le titre foncier est au nom de Sénégal Minergy qui est la société en charge du financement, de la construction et de la gestion du Port Minéralier et Vraquier de Bargny Sendou pour une durée de 25

ans. Dans le cadre de la convention de partenariat publique privée liant cette dernière à l'Etat du Sénégal, ce dernier redeviendra propriétaire exclusif de l'infrastructure portuaire y compris le sol qui l'abrite à la fin de la concession.

Loin d'un éléphant blanc, ce projet d'un montant d'investissement global de 300 milliards de francs CFA est en pleine phase de réalisation avec tous les travaux visibles au niveau de son site [www.smpsenegal.com](http://www.smpsenegal.com).

Les travaux du terminal vraquier minier et céréalier seront achevés en Décembre 2020 pour un démarrage des opérations en Juillet 2021.

Les travaux du terminal des hydrocarbures prendront fin en Juillet 2021 pour un démarrage des opérations en Octobre 2021.

La direction

CORONAVIRUS

**Ethiopian Airlines affiche déjà un demi-milliard de dollars de pertes**

A première compagnie aérienne d'Afrique a déjà perdu un demi-milliard de dollars et fermé la plupart de ses lignes passagers depuis le début de la pandémie de Covid-19. Pour atténuer cet impact, elle se tourne vers les vols charter et fret, a annoncé mardi son PDG, Tewolde Gebremariam. « À l'heure où nous parlons, Ethiopian Airlines a perdu 550 millions de dollars de revenus (509 millions d'euros), en incluant le mois d'avril », a déclaré lors d'une conférence de presse à Addis-Abeba son PDG, Tewolde Gebremariam. Il a ajouté que la compagnie faisait face à une « grave crise financière, de fonctionnement et commerciale ». Ces dernières semaines, Ethiopian Airlines a distribué de l'équipement médical sur le continent africain, rapatrié des bénévoles américains et évacué depuis les États-Unis vers leurs pays d'origine en Asie des employés de paquebots de croisière, selon Tewolde

Gebremariam. Pour affronter cette crise, la compagnie va concentrer ses efforts sur le fret, dont l'approvisionnement en équipement médical, et pourrait aller jusqu'à enlever les sièges passagers de certains de ses avions. L'activité fret ne représente toutefois encore que 15 % des revenus d'Ethiopian Airlines, a reconnu son PDG. La compagnie continuera à assurer 19 destinations passagers, contre 110 avant la crise. Le patron de la compagnie aérienne s'est dit confiant en la capacité de la compagnie, propriété de l'État éthiopien, à résister à la tempête sans avoir à licencier aucun de ses 13 000 employés réguliers. Mais il n'a pas exclu qu'elle ait besoin d'une aide financière extérieure pour se maintenir à flot. « Notre plan est de résister et passer cette crise seuls, mais si malheureusement elle se prolonge au-delà de ce qu'on imagine, nous verrons ça le moment venu », a-t-il déclaré.

LA CHRONIQUE DE L'ÉPINE ET DE LA ROSE

**Au nom du peuple !**

Par Oumar-Diouf FALL

Nous sommes toujours en épreuve face à cette pandémie que je ne voudrais plus nommer. Parce qu'elle n'a pas fini de nous perturber, de bouleverser nos certitudes et habitudes mais aussi parce qu'elle nous met face à nos tares et insuffisances.

Que n'en a-t-on pas dit ! Tout et son contraire.

Cependant, il y a des constantes dont la plus pessimiste reste que le pic de contamination semble n'avoir pas encore été atteint. C'est un bilan macabre sans fin, de personnes affectées et de morts, débité quotidiennement.

En plus de nous installer dans un perpétuel état de déprime, la situation actuelle interpelle les dirigeants du monde, de notre continent et de notre pays.

L'évolution prodigieuse de la pandémie, d'Asie jusqu'en Afrique, a fini de nous prouver que la planète est devenue un tout petit village. Tout est à l'arrêt.

Selon Carlos Lopez, un éminent économiste bissau-guinéen, ancien secrétaire exécutif de la CEA, Commission économique pour l'Afrique des Nations unies et actuellement enseignant à l'université du Cap en

Afrique du Sud et Sciences Po Paris, le pic de la contamination d'une crise financière et industrielle est atteint. A l'en croire, l'activité industrielle s'est complètement arrêtée dans les pays avec les chaînes de valeur les plus importantes. La demande en matières premières connaît une réduction drastique, or trente six pays africains figurent dans la catégorie des pays qui en sont hautement dépendants. Il ajoute que la consommation interne, qui constitue les deux tiers de la croissance africaine, a été brutalement réduite. Donc, l'économie de notre continent se fragilise lamentablement.

Tourisme à l'arrêt, transport de toutes natures, maritime, ferroviaire, aérien, aussi à l'arrêt. Importations et exportations de marchandises et de produits alimentaires et pharmaceutiques quasi nulles par ricochet. Les gouvernements, tout comme les institutions financières africaines et internationales, n'ont pas tardé à réagir pour organiser et accentuer la riposte afin de sauver ce qui peut l'être.

Le Sénégal n'est pas en reste. Le président de la République, désormais investi de pouvoirs régaliens étendus à travers la loi d'habilitation et un consensus politique recherché et obtenu

sans grande peine, a pris un train de mesures pour soulager ses concitoyens et tenter de préserver notre tissu économique, financier et social.

C'est ce qu'il a appelé « Programme de résilience économique et sociale », appelé Force-Covid-19 doté de mille milliards de FCFA, financé par l'Etat et des donations volontaires.

En effet, dans l'urgence, une aide alimentaire sera consentie à ceux qui en ont le plus besoin, lutte contre toute pénurie artificielle et hausse induite des prix etc.

Le président Macky Sall le reconnaît lui-même : « cette pandémie a fini de frapper notre économie dans ses fondamentaux ».

En effet, cette pandémie nous frappe au cœur. C'est le moment de rester debout devant l'épreuve.

Cette épreuve planétaire nécessite une riposte planétaire. Qui devrait faire taire les petites querelles politiciennes et internationales. Du moins pour l'instant.

Pour sauver nos vies, sauvegarder la destinée de l'être humain et ses libertés.

Au nom du peuple et avec le peuple, nous vaincrons cette pandémie, en soutenant le Président de la République Macky Sall !

Oumar-Diouf FALL  
MediaPower221.com



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi  
MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET



DIRECTION GÉNÉRALE  
DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**RELATIF AUX CANAUX D'INTERACTION ÉLECTRONIQUE AVEC LES USAGERS**

La Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) poursuit le processus de diversification de ses canaux de fournitures de services, notamment à travers l'outil informatique. La pertinence de cette option stratégique est renforcée par le contexte de la lutte contre la propagation du COVID-19 qui a nécessité le réaménagement du service aux usagers et l'accroissement de l'utilisation des services en ligne.

Toutefois, la DGID porte à la connaissance des usagers que des personnes malintentionnées envoient des avis d'imposition sous le pseudonyme « **Alerte Impôts** », avec l'adresse « [avisimposition@impots.gouv.sn](mailto:avisimposition@impots.gouv.sn) ». Ces messages n'émanent pas des services de la DGID et relèvent manifestement d'une tentative d'arnaque.

La DGID a pris des mesures conservatoires pour circonscrire le périmètre de ces agissements frauduleux et permettre aux autorités compétentes d'identifier leur (s) auteur (s) pour les mettre hors d'état de nuire.

La DGID rappelle que les canaux autorisés, à ce jour, pour interagir en ligne avec les usagers sont :

- la messagerie professionnelle Outlook avec les comptes « @dgid.sn » ;
- la téléphonie professionnelle des différents services ;
- la messagerie incorporée dans les plateformes de télé-procédures officielles : Etax et Mon Espace Perso ;
- le centre d'appel de la DGID avec le numéro 818 00 11 11 ;
- la messagerie Web-to-SMS de la DGID ;
- le site Web de la DGID : [www.impotsetdomaines.gouv.sn](http://www.impotsetdomaines.gouv.sn)

En cas de réception d'un message dont l'authenticité suscite un doute, veuillez contacter la DGID par ces canaux ou vous rapprocher de votre centre fiscal.

Pour plus d'informations appeler au **818 00 11 11** ou consulter le site internet de la DGID : [www.impotsetdomaines.gouv.sn](http://www.impotsetdomaines.gouv.sn).

# SITUATION DES ENSEIGNANTS DES ÉCOLES PRIVÉES EN TEMPS D'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

## La lancinante question des salaires du personnel permanent



**P**rétextant que c'est l'Etat qui a fermé les écoles, des parents d'élèves refusent de payer la scolarité de leurs enfants qui sont dans le privé. Face à ce refus d'honorer leurs engagements, quel est le sort des enseignants, permanents comme prestataires de services qui servent dans ces écoles privées ? Ces derniers vont-ils être payés par les directeurs d'école ? Des questions entre autres qu'on a posées à l'ancien secrétaire national à l'enseignement privé (Snep) du Syndicat autonome des enseignants du moyen et secondaire du Sénégal (Saemss) poste qu'il a occupé pendant deux mandats : d'abord comme adjoint de 2010 à 2013 puis comme secrétaire plein de 2013 à 2016 avant d'être affecté au poste de secrétaire national à la presse et à la communication dudit syndicat. Tamsir Bakhoum qui raisonne en tant que syndicaliste invite les directeurs d'école à se référer à la déclaration du président de la République et leur demande de tout faire pour que ce personnel permanent des écoles privées puisse recevoir ses salaires.

Le président de la République a pris la décision de fermer les écoles depuis le 14 mars dernier. En application de la mesure, toutes les écoles privées comme publiques ont arrêté les cours. Une mesure intervenue au mois de mars alors que les élèves avaient déjà fait deux semaines de cours. Compte tenu de cet arrêt, des parents refusent de payer les frais de scolarité en prétextant que leurs enfants n'ont pas été à l'école. Or, cours ou pas, le personnel permanent de ces écoles devait toucher sa rémunération pour ce mois de mars. Les cours dispensés par ces professeurs ou enseignants devaient être payés à partir du cumul des heures faites. Dans ces conditions, comment faire pour pousser ces parents d'élèves à payer la scolarité de ce mois dans un contexte marqué par cette pandémie du covid-19 ? C'est la grande question que se pose le syndicaliste et ancien secrétaire national à l'enseignement privé du Syndicat autonome des enseignants du moyen et du secondaire du Sénégal (Saemss). Tamsir Bakhoum qui souhaite, comme tout un chacun d'ailleurs, que ce problème de coronavirus puisse s'arrêter

de la plus belle manière. Et avant la fin de ce mois d'avril. « Le Président, en rapport avec le ministère de l'Education nationale, a dit que la fermeture est prolongée jusqu'au 4 mai. Ce qui veut dire qu'aucun n'élève n'ira à l'école dans la période du 01<sup>er</sup> au 30 avril. Il faut dire que les enseignants qui faisaient des prestations de services ne seront pas payés pour n'avoir pas fait une seule seconde de cours dans le mois en cours au niveau de ces écoles privées. En tout cas, ils ne pourront pas être rémunérés comme d'habitude. Mais le problème avec le personnel permanent se situe surtout au niveau de ces deux mois à venir. Que comptent faire les directeurs de ces écoles privées pour ce personnel permanent ? » demande M. Bakhoum. Il demande à ces directeurs d'écoles de se référer à la déclaration du président de la République qui dit que « toute entreprise qui met son personnel en chômage technique et qui accepte de les payer intégralement leurs salaires ou de payer plus de 70 % des salaires, alors qu'ils sont en chômage technique, l'Etat va venir les accompagner avec le Fonds Force-Covid 19 ». Pour cet ancien secrétaire national à l'enseignement privé du Saemss, ces entreprises, parce que les écoles privées sont des entreprises, doivent aussi se conformer à la règle. Une entreprise doit avoir une certaine légitimité mais aussi une certaine confiance vis-à-vis de l'Etat. Est-ce qu'elles sont en train de payer correctement la fiscalité ? Est-ce qu'elles sont en train de s'acquitter correctement de leur devoir d'entreprise ? ». Des interrogations que notre interlocuteur pose pour dire que la situation sera difficile. « Maintenant, dans l'un ou l'autre cas, je pense que, pour les membres du personnel permanent, quel que soit ce qui va advenir, ils vont toucher leurs salaires. Parce que, et à ce que je sache, pendant les grandes vacances scolaires, il n'y a pratiquement pas de travail, et pourtant ce personnel permanent est payé. Mais pour les enseignants qui dispensaient des cours moyennant des sommes forfaitaires, étant donné qu'ils ne vont plus faire de cours, je pense qu'il y aura problème parce que les directeurs d'écoles ne vont pas les payer. Déjà, j'ai entendu des parents d'élèves d'une structure privée dire qu'ils ne vont pas payer le mois de mars. Ils refusent de payer le mois de mars pendant

lequel leur progéniture ont pourtant fait 14 jours de cours. Qu'est-ce qu'il en sera pour le mois d'avril durant lequel ils ont fait zéro heure de cours ? Nous, en tant que syndicalistes, ce que l'on peut faire, c'est de défendre les travailleurs et faire de sorte qu'ils soient payés. Même si nous n'évoluons plus dans le privé, nous avons l'obligation de défendre les travailleurs qui sont dans le privé qui sont nos collègues. C'est à ce niveau que nous demandons à l'autorité gouvernementale de tout faire pour que ce personnel permanent des écoles privées puisse continuer à percevoir son salaire. Pour les autres, on sera tout à fait d'accord avec la décision qu'il va prendre. Et qui dépendra de la décision de certains directeurs d'école vis-à-vis de ces prestataires de services. Peut-être qu'ils vont dire « je vais donner 10 000 ou 20 000 francs », cela dépend d'eux. L'autre chose, c'est que nous demandons au président de la République de veiller à ce qu'on puisse accompagner ces écoles privées afin que le personnel permanent qui était déjà recruté

dans ces écoles puisse accéder à son salaire durant tous ces moments de galère », indique Tamsir Bakhoum. Il rappelle que « l'école privée est régie par des textes. Lorsque les déclarants responsables d'une école privée déposent leurs dossiers au niveau du ministère, ils fournissent des dossiers. Il s'en suit une identification du personnel permanent qui pourrait être affecté dans ces écoles-là. Sauf que tous les personnels qui servent dans les écoles privées ne sont pas des permanents. Il y a aussi les prestataires de service. Des enseignants évoluant dans le public ou des étudiants ou d'autres particuliers qui ont eu leurs diplômes d'études d'enseignement qui viennent faire une prestation de service et qui seront payés à la fin du mois après le cumul de leurs heures de cours. En revanche, le personnel permanent a un salaire strict au niveau de cette école et travaille de façon permanente pour cette école et pour le compte de cette école »

Maïmouna FAYE FALL

### INSA DIALLO, DIRECTEUR DES COURS PRIVÉES LES MAMELLES

**« Nous continuons à payer les salaires aux enseignants. Donc les parents doivent payer leur mensualité d'octobre au 31 juillet »**

Le président du Conseil des Acteurs et Partenaires de l'Enseignement privé (Capep) au niveau de l'Inspection de l'Education et de la Formation (Ief) des Almadies et de l'Inspection d'académie (Ia) de Dakar est formel. « Les parents ne doivent pas prendre l'école comme une marchandise ». Le directeur des cours privés « Les Mamelles » qui dit avoir payé « ses » enseignants — permanents comme prestataires de services —, depuis le 27 mars, rappelle que l'éducation, fut-elle privée, c'est un programme donc une période qui va d'octobre au 31 juillet. Une période durant laquelle les élèves reçoivent des cours dispensés par des enseignants. Des prestations que les parents sont tenus de payer.



« Pour le personnel permanent au niveau du sous-secteur de l'enseignement privé, nous continuons à payer les salaires. Déjà depuis le 27 mars, j'ai payé les salaires de tous les permanents et même des prestataires qui ont des contrats à durée déterminée. Je crois que c'est la même disposition au niveau de tous les collèges. Egalement, les cotisations au niveau des institutions sociales, nous les avons payées. Pour le moment, il ne devrait pas y avoir de problèmes. Pour le mois de mars, nous devions déjà aller en vacances à partir du 21 de mars. C'est peut-être avec la décision du président de la République, nous avons anticipé d'une semaine. Mais cela n'entame en rien le paiement des salaires. Et au niveau du patronat de l'enseignement privé laïc comme catholique, nous avons dit que là, il n'y a même pas de problème. Et il ne doit pas y avoir de problème.

Maintenant, nous pouvons avoir des problèmes avec les parents en ce qui concerne le mois d'avril si toutefois les parents considèrent l'éducation comme une marchandise. Or, nous leur avons clairement dit que l'éducation n'est pas une marchandise. Ce n'est pas comme tu vas à la boutique pour acheter un objet, une denrée ou que tu donnes de l'argent et on te remet la denrée.

L'éducation, c'est un programme, c'est une période qui va d'octobre au 31 juillet. Donc, pendant cette période-là, les élèves reçoivent les enseignements-apprentissages que les enseignants sont tenus de dispenser durant cette période-à, jusqu'au 31. Alors les parents également, sont tenus de payer les mensualités jusqu'au 31 juillet. D'octobre au 31 juillet, les parents payent et ne prennent pas l'éducation comme une marchandise. Et ça a été toujours comme ça. Maintenant, vous savez, les gens peuvent toujours faire des interprétations. Mais nous, on n'est pas dans cette logique d'interprétation. Nous sommes dans une logique de programme et de période. Parce que les examens vont se faire. Mais en quelle période ? Nous ne le savons pas. Mais le calendrier peut être réaménagé. Les enseignements-apprentissages peuvent se poursuivre au-delà du mois de juillet. Et les parents n'avaient pas l'habitude de payer le mois d'août et septembre. Ils n'ont jamais payé août ni septembre. Parce que c'est considéré en dehors de la période indiquée, et durant laquelle se déroulent les enseignements-apprentissages.

Nous, on peut être confrontés à des problèmes. Quand les écoles sont fermées, évidemment, tu ne vois pas les parents. Les élèves ne viennent pas. C'est eux qui avaient l'habitude de se présenter avec les mensualités. Maintenant si les élèves et les parents ne viennent pas, on peut avoir des inquiétudes. Mais je crois qu'ils reviendront. Maintenant, comment ils reviendront ? Je ne sais pas, mais nous prenons toujours l'option la plus favorable. C'est-à-dire que les parents ne prennent pas l'éducation comme une marchandise. Mon enfant n'a pas subi les enseignements apprentissages durant un mois, je ne paye pas ce mois-là, en tout cas, il n'y aura pas de conflit entre eux et nous. Mais nous pensons qu'ils ne prennent pas l'éducation comme une marchandise. Ça, c'est notre for intérieur. On renvoie rarement un élève. Un enfant ne doit pas faire l'objet de pression ni de chantage. Nous les prenons avec tous les égards. Mais c'est au cas où... parce qu'on peut être confronté à des parents qui font dans le « je m'en foutisme ». Mais je ne crois pas que ce sera le cas. Tant qu'on n'est pas confrontés à des parents qui louvoient un peu, alors on n'installe pas de conflit entre eux et nous. Ils se sont toujours acquittés des mensualités, des scolarités. En tout cas, à notre niveau, c'est des cas très rares où tu vois à la fin de l'année qu'il y a quelques manquements. Il y en a toujours dans tous les secteurs ».

Propos recueillis par  
Maïmouna FAYE FALL

CRISES FINANCIÈRES, RETARD DE PAIEMENT  
DES FRAIS SCOLAIRES PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES

## Les établissements privés, au bord de l'asphyxie, sollicitent le soutien de l'Etat !

**F**ace à la menace de propagation du Covid-19, l'Etat avait décidé de fermer les écoles et universités pour trois semaines.

C'était à quelques jours des congés de Pâques. Puis le même Etat a décidé de reporter la rentrée des classes au 4 mai prochain. Une décision qui met les établissements privés de l'élémentaire et du secondaire dans des difficultés. En effet, ils subissent les frais de la suspension des cours. Pour cause, certains parents d'élèves pensent qu'ils ne sont pas dans l'obligation de payer les frais avec un long arrêt des cours. Les chefs d'établissements ne sont pas de cet avis, qui considèrent qu'ils sont liés aux parents d'élèves par un contrat à respecter et honorer malgré l'interruption des cours. Ils invitent l'Etat à les appuyer dans leurs charges économiques.

Les vacances scolaires sont prolongées jusqu'au 4 mai prochain. Ceci, pour éviter la propagation du covid-19 en milieu scolaire. Cependant, des établissements commencent déjà à sentir l'impact financier de cette mesure face au retard du paiement des frais de scolarité par les parents d'élèves. Ainsi depuis la fermeture des salles de classes, le 14 mars dernier, beaucoup d'établissements scolaires sont désertés par les écoliers et enseignants. Ce phénomène est perceptible dans Dakar et sa banlieue. Dans la commune de Diamaguène, à l'exception du groupe scolaire Educazur, où quelques membres de l'administration squattaient les lieux, la quasi-totalité des établissements scolaires publics comme privés sont actuellement fermés. Seuls les vigiles officient. « Les parents d'élèves n'ont pas encore payé les scolarités du mois de mars. Certains se demandent s'ils vont payer avec l'arrêt des cours alors que c'est un contrat qu'il leur faut respecter. En réalité, avant le prolongement des vacances scolaires jusqu'au 4 mai par le président de la République, nous n'avions perdu qu'une semaine avec l'arrêt des cours le 14 mars puisque les fêtes de pâques étaient prévues pour le 21 mars. Les difficultés financières commencent déjà à se faire sentir. Pour ce mois, on a payé les enseignants avec les fonds dont on disposait. Les vacataires, eux, sont payés en fonction des heures de cours données » explique Aliou Dramé, directeur du groupe scolaire Educazur dans la commune de Diamaguène, situé sur la route nationale.

A l'en croire, le contact entre élèves et enseignants est toujours maintenu à travers des exercices en ligne afin que tous les élèves puissent garder leur niveau. « C'est une période difficile, mais on s'en remet aux décisions du gouvernement. Nous sommes en contact avec nos élèves et leurs parents. Des exercices sont faits en ligne. On n'a même créé un groupe WhatsApp pour échanger avec eux sur le



contenu des cours et des exercices » a-t-il ajouté. Toutefois, M. Aliou Dramé souligne qu'il sera impossible de continuer à honorer les salaires si les parents ne payent pas la scolarité de leurs enfants. Il espère, pour ce faire, un appui de l'Etat pour aider les responsables d'établissements scolaires du privé à faire face aux charges financières induites par l'état d'urgence sanitaire. « Nous avons plus de 80 enseignants. On espère bénéficier de l'appui de l'Etat pour le paiement des salaires. Notre rentrée est programmée pour le 06 mai. Déjà, rester un mois sans travailler, c'est compliqué étant donné que nous avons beaucoup de charges avec le personnel de l'établissement. On compte vraiment sur l'appui de l'Etat pour ces dépenses-là » a conclu Aliou Dramé, directeur du groupe scolaire Educazur.

Selon Ibrahima Badji, enseignant à l'établissement moyen et secondaire du groupe scolaire El Hadj Amadou Ndiaye, les écoles privées connaissent une situation financière particulière depuis la fermeture des salles de classes et sont au bord de l'asphyxie. « Certaines écoles privées sont implantées dans des bâtiments qu'elles louent et doivent par conséquent payer le loyer. Elles doivent également payer les salaires des enseignants et du personnel administratif. Et présentement, les parents d'élèves tardent à payer les frais de scolarité. Ces écoles comptent sur ces rentrées pour payer leurs employés » confie M. Badji qui reconnaît avoir perçu son salaire de ce mois malgré les contraintes auxquelles son école commence déjà à faire face depuis la suspension des cours.

Silève MBODJI



Direction Générale

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE LA PRISE EN CHARGE PAR LE GOUVERNEMENT DES FACTURES D'ELECTRICITE DES CLIENTS DE LA TRANCHE SOCIALE POUR UN MONTANT DE 15,500 MILLIARDS F CFA AVEC EFFET IMMEDIAT**

Le présent communiqué décrit les modalités de mise en œuvre de la décision prise par Monsieur Président de la République de prendre en charge le paiement des factures d'électricité des clients domestiques de la tranche sociale pour un bimestre de consommation (avril et mai 2020).

**I. Clientèle basse tension Tranche Sociale (BT)**

Les clients dits de la Tranche Sociale sont composés des clients domestiques dont la consommation d'électricité par bimestre ne dépasse pas 250 kWh. La structure de ces clients et leur consommation se présentent comme suit au 31 Mars 2020 :

Clients Tranche Sociale 64% de la Clientèle		
	Nombre	Part
WOYOFAL	469 319	48,1%
POST PAIEMENT	506 203	51,9%
<b>Tranche Sociale</b>	<b>975 522</b>	<b>100%</b>



**La répartition de l'enveloppe de 15,500 milliards F CFA pour une prise en charge des factures correspondant à un bimestre de consommation des clients de la tranche sociale se fera comme suit.**

**II. Modalités de mise en œuvre**

✓ **Clients en mode Post Paiement (506 203)**

Senelec va apurer pour chacun de ces clients une facture correspondant à un bimestre de consommation.

**Cette prise en charge va commencer dès l'échéance du 5 Avril pour une partie des clients. Pour la seconde partie des clients concernés qui sera facturée avant le 10 Avril, la prise en charge se fera à l'échéance du 5 Mai 2020.**

Ainsi

- Senelec va procéder à l'apurement automatique des factures échues pour les clients qui n'ont encore payé leur facture ;
- Senelec va établir des factures d'avoir d'égal montant au profit des clients concernés qui auront réglé déjà leur facture.

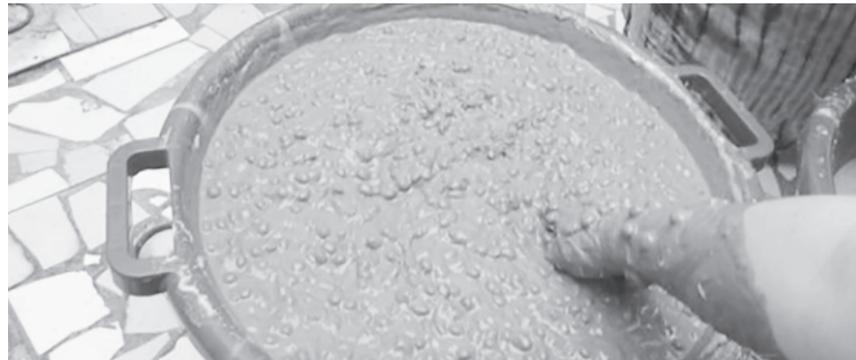
✓ **Clients en mode prépaiement WOYOFAL (469 319)**

Les clients dont les achats de crédit par bimestre sont dans la tranche sociale recevront un montant minimum de 13 350 francs en crédit.

Ce choix se justifie par le fait que la quantité d'énergie achetée par cette catégorie de client dans le mois est variable en quantité et en fréquence.

PÂQUES

**Le Conseil des laïcs décide de différer le Ngalakh**



(APS) – Le partage du "Ngalakh", plat à base de mil, de pâte d'arachide et de bouye (fruit du baobab), organisé chaque vendredi saint par les catholiques sénégalais, ne se tiendra pas cette année sous son format habituel en raison des mesures restrictives dictées par la lutte contre la propagation du coronavirus, a appris l'APS d'un responsable de l'Eglise catholique sénégalaise. Au Sénégal, à la veille de chaque week-end pascal, la communauté catholique, fait don de ce repas particulièrement aux musulmans du pays pour marquer la fin du carême. "On aurait aimé le faire, mais comme la situation ne le permet pas, le conseil des laïcs s'est réuni pour décider de différer le Ngalakh à tout moment de l'année, après ces événements", a déclaré l'Abbé Baye Remis Diouf, chargé de communication de l'archidiocèse

de Dakar dans un entretien avec l'APS. "Comme la situation ne s'y prête pas, il est plus logique de le différer. Le Ngalakh n'est pas lié au carême, c'est un élan chrétien intégré, incarné que l'on perpétue", a-t-il ajouté. Selon lui, donner est un acte de cœur que bien de gens ignorent. "C'est la raison pour laquelle, le Ngalakh, sur le point spirituel, reste cet élan d'amour vers l'autre, peu importe sa situation sociale", a-t-il fait valoir. "Cette dimension du partage, prépare aux pires situations de la vie, appelées le deuil. Donner c'est ce qu'il y a de plus précieux devant le Seigneur", a-t-il expliqué, soulignant que l'église procédera à ces partages, une fois la situation décaillée. "Par contre, ceux qui tiennent à le faire, ils le feront peut-être de façon restreinte au sein de leur famille", a-t-il recommandé.



Par conséquent, Senelec mettra à la disposition de chaque client concerné la quantité d'énergie correspondant à un achat de crédit minimum de 13 350 francs.

Compte tenu du fait que certains clients ont déjà acheté leur crédit du mois d'Avril, la mesure sera appliquée **entre le 1<sup>er</sup> et le 31 Mai 2020**. Le système informatique ne permet pas une réinitialisation en cours de mois du cumul des achats déjà effectués.

Senelec reste à la disposition de ses clients pour leur apporter toute information ou assistance dont ils auraient besoin dans le cadre du service public de l'électricité.

**Ensemble derrière Monsieur le Président de la République, combattons le COVID-19.**

**Le Directeur Général**

## PROTECTION DES INDUSTRIES NATIONALES : LA CÔTE D'IVOIRE INTERDIT L'IMPORTATION DE SUCRE PENDANT CINQ ANS

# La Compagnie sucrière sénégalaise peut-elle bénéficier d'une telle protection ?

Le Sénégal pourrait-il se permettre d'interdire l'importation du sucre pendant cinq ans ? La question mérite d'être soulevée pour apprécier de la justesse de la mesure décidée par le gouvernement ivoirien le 25 janvier dernier. Le patriotisme économique ivoirien ne cherche qu'à sauver la production locale de sucre malmenée par des importations sauvages venant du Brésil, de Chine ou de Thaïlande. Au niveau de la Compagnie sucrière sénégalaise (Ccs), la mesure ivoirienne est bien appréciée. Elle fait sourire, mais à Richard Toll, on indique qu'il n'est pas encore possible d'arriver à un tel schéma même si on souhaite que l'Etat améliore grandement la gestion des importations.

Le 29 janvier dernier, le gouvernement ivoirien décidait en Conseil des ministres d'interdire l'importation de sucre dans le pays pour une durée de cinq ans. La mesure, conséquence directe d'une étude commanditée par le ministère du Commerce et de l'Industrie sur « la rentabilité globale et le niveau de compétitivité des entreprises sucrières ivoiriennes, à partir d'une analyse de la structure des prix et de l'évaluation du coût à l'importation », doit permettre aux deux industriels du

pays, Sucaf, filiale de Somdiaa, et Sucrivoire, de Sifca, de mettre à niveau leurs installations sans craindre la concurrence. Selon Jeune Afrique qui donne l'information, la volonté du gouvernement ivoirien est de protéger temporairement l'industrie sucrière locale pour permettre à cette dernière d'investir et d'améliorer sa compétitivité pour répondre à une demande toujours croissante. L'étude, en montrant la faible compétitivité de l'industrie locale ivoirienne concluait qu'elle est incapable en l'état de rivaliser avec les importations venues du Brésil, de Chine ou de Thaïlande et de satisfaire une demande croissante. La consommation ivoirienne était estimée à 243 000 tonnes en 2018 tandis que la production locale, elle, n'était que de 197 270 tonnes. Par conséquent, elle ne couvrait que 80,96 % des besoins nationaux. Pour accompagner les deux industries de sucre en termes d'investissement, le gouvernement ivoirien envisage de signer des « contrats-plans » avec chacun des sucriers.

### La compagnie sucrière sénégalaise (CSS) peut-elle bénéficier d'une telle faveur ?

Au niveau de la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS), des dirigeants interrogés sur la possibilité pour l'Etat sénégalais de prendre une mesure d'interdiction simi-



liaire à celle qui va être mise en œuvre en Côte d'Ivoire, répondent qu'il leur serait difficile d'arriver à garantir une totale prise en charge des besoins du marché. Malgré des investissements massifs de près de 100 milliards de nos francs, la CSS, qui a pu porter sa production annuelle à 150.000 tonnes, ne parvient pas encore à satisfaire la totalité de la demande estimée à 200.000 tonnes. Ce qui fait que le deuxième employeur du pays

après l'Etat avec environ 7500 travailleurs est obligé de composer avec les importateurs de sucre qui sont titulaires des fameuses déclarations d'importation de produits alimentaires (DIPA). Au niveau de la société de Jean Claude Mimran, on a toujours dénoncé le désordre qui règne au niveau des Dipa données dans des conditions douteuses, électoralistes et non avouées. Les importations sauvages rendues possibles par la Dipa font d'autant plus désordre que la CSS a engagé depuis 2015 un plan d'investissement en deux phases de près de 240 milliards de frs pour étendre ses capacités de production à 200.000 tonnes annuelles d'ici 2021 afin pouvoir couvrir les besoins du marché local. La première phase lui a permis d'atteindre près de 150.000 tonnes annuelles. L'usine compte démarrer rapidement la deuxième phase. D'ici une ou deux années, la CSS pourrait donc être à même de couvrir les besoins domestiques. Ce qui lui permettrait alors de revendiquer la même protection que le gouvernement ivoirien vient d'accorder à son industrie sucrière nationale. Tout cela suppose bien sûr que l'Etat ait la fermeté de mettre de l'ordre dans les DIPA. Ce qui est une autre paire de manches !

Moustapha BOYE

## CONFLIT FONCIER À BALLABOUGOU

# Les éleveurs demandent l'érection d'un ranch sur le site de la controverse

Les éleveurs du village de Ballabougou (commune de Nguéniène) demandent au chef de l'Etat l'érection d'un ranch dans la zone de pâturage convoitée par le projet agricole Prodel. Lors d'un point de presse, les villageois, qui disent vouloir sauvegarder à tout prix l'unique réserve de la zone de pâturage de la commune, estiment que c'est là la meilleure solution pour mettre fin aux agissements d'une municipalité qui dépasse les bornes.

L'heure est grave ! Dans la paisible commune rurale de Nguéniène, il y a encore de l'électricité dans l'air. Dans le village de Ballabougou où dernièrement des affrontements entre gendarmes et habitants du village avaient fait cinq blessés et douze arrestations chez les manifestants, la tension créée par la boulimie agricole du projet agricole Prodel sur la réserve foncière de Ballabougou n'est toujours pas retombée.

Pour rappel, une délibération du conseil municipal octroyant 100ha au projet agricole Prodel n'a pas fini de semer la désolation au sein de la population du village. Des éleveurs qui ne démordent jusqu'à présent pas dans leur volonté de se dresser devant une décision jugée « impopulaire et irrespectueuse ».

En effet, les villageois sont en ordre de bataille depuis que la délibération perçue comme étant

celle de trop a été approuvée. En plus de la pétition signée par tous les habitants du village, la résistance sur le terrain continue. Très remontés contre cet acte pris à leur insu, les éleveurs demandent maintenant au chef de l'Etat de les aider à ériger cette zone en Ranch.

« Nous n'en pouvons plus. Le village de Ballabougou, à qui il ne reste qu'un seul site de pâturage après avoir été délesté de deux sites de 105 ha dans un premier temps et 50 ha ensuite, est en danger. Comme si cela ne suffisait pas, la municipalité tente de nous porter un coup de grâce par la cession des 100 seuls hectares qui restent encore disponibles pour le pâturage dans la zone. Jamais nous n'allons accepter cela », fulmine le porte-parole des habitants du village. Pour Mbagnick Thiaré, l'érection de la zone pastorale en ranch est devenue une exigence car la politique de la municipalité consistant à chasser les éleveurs de la localité a atteint son paroxysme.

Pour sauvegarder l'unique zone de pâturage restant dans la commune, les villageois estiment qu'il faut le transformer en ranch, ce qui va permettre durant l'hivernage d'éviter les divagations de leurs bêtes qui sont souvent sources de conflits avec les agriculteurs de la zone. Ainsi, ils réaffirment que ce périmètre pastoral très étroit qui sert à accueillir les bêtes durant l'hivernage doit être préservé.

### Le chef de village indexé, la municipalité avertie

Dans ce combat contre l'accaparement de leur zone de pâturage, les jeunes ont mis en garde le chef du village qui, à leurs yeux, rame à contre-courant de la volonté de tous les habitants car ayant soutenu tout récemment que les villageois avaient donné leur accord pour l'installation du projet. Pour ces jeunes, c'est clair, Amadou Kâ, le chef de village qui est un employé du projet agricole Prodel en qualité de vigile au champ de Soussane, est en train de défendre ses propres intérêts.

« Lorsqu'on sacrifie les intérêts de sa population au profit de ses propres intérêts, on n'a plus aucun mérite. Le chef de village préfère s'aligner sur les positions du projet pour sauvegarder ses propres intérêts. Si on nous dit que c'est la population qui a démarché le Prodel pour lui donner un troisième site, il y a de quoi se poser des questions sur la crédibilité de certaines personnes. Aujourd'hui, tout le monde sait qu'il y a trois personnes dont un conseiller, un chef de village, qui ont porté ce projet à la demande de la mairie pour nous l'imposer » explique Mbagnick Thiaré.

Selon le sieur Thiaré, tous ceux qui soutiennent que les jeunes travaillant dans le projet ont construit de belles villas ne racontent que des contre-vérités. « Faites le calcul.



La journée est à 2 500 francs et la campagne ne dure que trois mois. Vu le nombre d'ouvriers, rares sont ceux qui travaillent trois jours par semaine. Donc on se demande comment, dans ces conditions, quelqu'un peut-il gagner la dépense quotidienne jusqu'à construire une maison ? Mieux, jusque-là, la mairie n'est pas en mesure de donner des documents concernant les contrats qui la lient à Prodel. Donc jusque-là il n'y a pas eu une évaluation de ce partenariat sur les deux premiers sites » ajoute-t-il.

Enfonçant le clou, Ndéné Diogoul, le président du foirail de la commune de Nguéniène, par ailleurs président des éleveurs du village de Ballabougou, met la municipalité devant ses responsabilités suite à la brutalité exercée

par les gendarmes sur les éleveurs et ayant blessé cinq personnes. « La commune est responsable de tout ce qui arrivera dans cette zone. Aujourd'hui, on nous demande de rester tranquilles, au même moment on autorise le projet à entamer les travaux. Je dis bien que jamais nous n'accepterons cette injustice », a-t-il laissé entendre.

Quant à Michel Marone, un autre membre du collectif de lutte, il estime qu'il faut clôturer la zone de pâturage qui est la seule réserve restant dans la commune. En attendant bien sûr que la requête adressée au chef de l'Etat pour l'érection d'un ranch dans la réserve connaisse une réponse favorable.

Etienne Ndiaye  
(correspondant permanent à Mbour)

## SOUDAN

# La condamnation de Béchir pour corruption confirmée en appel

(SlateAfrique.com). Une cour d'appel soudanaise a confirmé mercredi la condamnation de l'ancien président Omar el-Béchir pour corruption à deux ans de détention dans un centre correctionnel, a indiqué l'un de ses avocats. «La cour d'appel a confirmé la condamnation, mais nous déposerons un recours devant la Cour suprême car nous sommes entièrement convaincus que le dossier est vide», a dit à l'AFP l'avocat Hashem Al-Jaali. Condamné le 14 décembre par un «tribunal spécial» pour avoir reçu des fonds de l'Arabie saoudite, il a été déclaré coupable de «possession de devises étrangères» et de «corruption» dans le cadre de cette affaire. Si M. Béchir a reconnu avoir perçu un total de 90 millions de dollars (81 millions de euros) de la part de dirigeants saoudiens, le procès ne concernait que 25 millions de dollars (22,5 millions d'euros) reçus peu avant sa chute du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane. En décembre, le juge Al-Sadeq Abdelrahmane



avait expliqué que l'ex-président serait placé dans un centre correctionnel pour personnes âgées car, selon la loi, toute personne ayant plus de 70 ans ne peut être placée en prison. Mais en attendant que la justice se prononce au moins sur une autre affaire — des meurtres commis lors des manifestations ayant conduit à sa chute—, M. Béchir restera en prison. Parallèlement, M. Béchir est sous le coup de deux mandats d'arrêt, émis en 2009 et 2010 par la Cour pénale interna-

tionale (CPI), pour «crimes de guerre», «crimes contre l'humanité» et «génocide» au Darfour. Le conflit au Darfour, qui a éclaté en 2003, a fait notamment 300.000 morts et 2,5 millions de déplacés, selon l'ONU. Le Conseil souverain soudanais, constitué en août 2019 pour superviser la transition politique, a affirmé en février qu'il serait remis à la CPI sans donner de date. M. Béchir devra aussi rendre des comptes pour son rôle dans le coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir en 1989.

## CAMEROUN

# Le parti du président Biya remporte les législatives partielles

(Apanews). Le parti du président Paul Biya a remporté les 13 sièges remis en jeu lors des législatives partielles organisées fin mars dans certaines circonscriptions des régions anglophones, en proie à un conflit meurtrier, a annoncé mardi le Conseil constitutionnel. Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) "rafle la mise" dans les dix circonscriptions du Nord-Ouest et dans une circonscription du Sud-Ouest, souligne la radio publique CRTV qui a diffusé la décision du Conseil. Le parti de Paul Biya, qui gouverne le Cameroun depuis 37 ans, conforte donc son écrasante majorité à l'Assemblée nationale, avec 152 sièges sur 180. Dans les régions anglophones du Cameroun, le conflit entre indépendantistes et armée a fait plus de 3.000 morts et forcé plus de 700.000 personnes à quitter leurs domiciles en trois ans, selon des ONG. Une partie de l'opposition avait décidé de boycotter les législatives organisées le 9 février. Après le scrutin, le Social democratic front (SDF), parti historiquement ancré dans les régions anglophones et qui avait présenté des candidats, avait contesté les résultats dans plusieurs circonscriptions. Le Conseil constitu-

tionnel lui avait donné raison, annulant le scrutin dans les circonscriptions où il a été reprogrammé. Avant les élections, les séparatistes avaient appelé les populations des Nord-Ouest et Sud-Ouest à ne pas se rendre aux urnes et menacé ceux qui le feraient, et le gouvernement avait renforcé sa présence armée pour protéger les électeurs. Selon Amnesty International, une "hausse des homicides" avait été enregistrée "à l'approche des élections", même si, à l'exception d'un incident dans le Nord-Ouest, le scrutin s'est déroulé sans violence. Au lendemain de l'organisation des partielles le 22 mars, le SDF avait à nouveau saisi le Conseil constitutionnel pour demander une nouvelle annulation, mais

cette institution a décidé d'entériner le vote. "Nous tenons à souligner que bien que nous n'acceptons pas cette décision, nous sommes tenus de la respecter", avait déclaré vendredi Joshua Osih, vice-président du SDF et candidat malheureux à la présidentielle de 2018. Le SDF prend la place de troisième parti à l'Assemblée nationale, à égalité avec un nouveau venu, le Parti camerounais pour la réconciliation nationale (PCRN) de Cabral Libii, 39 ans: les deux principaux partis d'opposition au Parlement comptent chacun cinq députés. Ils sont devancés par le RDPC et par un de ses alliés, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), qui a remporté 7 sièges.



## TOGO

# Les soutiens d'Agbéyomé Kodjo dénoncent un acharnement du régime

APA — Les soutiens de l'ancien Premier ministre, Agbéyomé Kodjo, dénoncent un « acharnement du pouvoir » de Lomé contre lui, convoqué à nouveau à la Gendarmerie le jeudi 9 avril, pour être entendu sur un certain nombre de charges. « Pendant que les Etats du monde sont préoccupés par la recherche de mesures pour assurer la protection de leurs citoyens contre la pandémie du coronavirus, le régime de Faure Gnassingbé cherche à emprisonner un leader politique, de surcroît son challenger », ont déploré ce mercredi en conférence de presse les membres de la dynamique Mgr Philippe Fanoko Kpodzro, du nom de l'archevêque émérite de Lomé. Convoqué une première fois le 1er avril dernier par le Service central de recherches et d'investigations criminelles (SCRIC), un service de la Gendarmerie nationale, le candidat malheureux à l'élection présidentielle du 22 février 2020 ne s'était pas personnellement présenté, of-

ficiellement pour « raison de santé ». Il s'était fait plutôt représenter par un collègue d'avocats. Il est convoqué à nouveau pour ce jeudi 9 avril et ses soutiens soupçonnent « la malveillante intention du régime de conclure le dossier par l'arrestation du vainqueur (de la présidentielle) ». Sous le coup de nombreuses charges dont celles de « trouble à l'ordre public, mise en danger de la sécurité nationale, actes subversifs, diffusion de fausses nouvelles, dénonciations calomnieuses, atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat », le candidat du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD) au scrutin présidentiel au Togo a vu son immunité parlementaire levée le 16 mars dernier. Officiellement crédité de 19,46 % des suffrages à cette élection et classé second derrière Faure Gnassingbé déclaré réélu avec 70,78 % des suffrages, Agbéyomé Kodjo continue de réclamer sa « victoire volée » et de se considérer comme le « Président élu ».



## AFRIQUE DU SUD

# La ministre de la Communication suspendue pour violation du confinement

APA-Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa a suspendu, mercredi, Stella Ndabeni-Abrahams, ministre de la Communication pour avoir enfreint les règles du confinement du pays. Visiblement en colère contre une photo montrant Ndabeni-Abrahams partageant un repas avec ses amis dimanche dernier, Ramaphosa a déclaré que la récalcitrante ne percevrait pas de salaire durant sa suspension de deux mois. Le président, après lui avoir ordonné de s'excuser pour cette conduite embarrassante et illégale, a nommé le ministre à la Présidence, Jackson Mthembu, à la place de Ndabeni-Abrahams. Alors que Ndabeni-Abrahams a par la suite présenté ses excuses aux Sud-Africains pour avoir enfreint les règles du confinement, la Présidence n'a

pas indiqué si ces excuses avaient été acceptées par le chef de l'Etat. La ministre a violé le règlement du confinement lorsqu'elle s'est rendue chez l'ancien ministre délégué, Mduzuzi Manana pour un déjeuner. Manana a également présenté ses excuses pour l'incident. Plus de 17.000 personnes ont été arrêtées en Afrique du Sud pour avoir enfreint les règles édictées pour le confinement à la maison ou pour les rassemblements de plus de 50 personnes. Le pays est maintenant dans la deuxième semaine d'un confinement national de 21 jours décidé le mois dernier par Ramaphosa. Parmi les personnes arrêtées, se trouve un couple qui a été interpellé lors de son mariage à Richards Bay, dans la province du Cap oriental.

# Le Président Macky Sall vaccine avec la résilience

Par Soro DIOP

Du message à la Nation du Président de la République Macky Sall, à l'occasion de la singulière fête-pandémie du COVID-19 oblige !-, des 60 ans de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, il y a de flamboyantes leçons de vie. De la vie. Sur la vie. Pour la vie. Comment ne pas entendre et surtout comprendre la profondeur d'un message qui attire nos attentions furtives, nos distractions insouciantes sur «la tourmente qui secoue le monde (et qui) a fini de révéler au grand jour la fragilité de tous les pays et leurs vulnérabilités communes». Nos fragilités de «simples moisissures de la terre», pour emprunter la formule à l'inoxidable «Aventure ambiguë » de Cheikh Hamidou Kane !

Comme il a si bien raison, Monsieur le Président ! Plus profondément, la tourmente créée par le COVID-19 renvoie quelque part, à certains endroits, à nos surdités arrogantes de «maîtres et possesseurs de la nature». Et nous voilà, ne manquent pas aujourd'hui de philosopher des penseurs, devenus les producteurs des virus destructeurs de nos propres vies. Ce ne sont pas toutes les boues de la science et de la technologie qui se transforment en or...existentiel», avertissent-ils.

C'est bien cette alerte qui résonne et fait raisonner quand le Président Macky Sall appelle à «repenser l'ordre de nos priorités». Loin de tout «confinement» dans un nationalisme étroit et dans une posture identitaire étriquée, le chef de l'Etat, dans cette nécessité de réinterroger notre-être-ensemble, indique combien «il est temps de travailler ensemble à l'avènement d'un nouvel ordre mondial qui met l'humain et l'humanité au cœur des relations internationales».

S'il y a une chose parmi d'autres que la pandémie du coronavirus apprend aux êtres humains, c'est désormais apprendre à devenir plus solidaires et moins inégalitaires. Elle a mis en lumière aussi bien l'absurdité que la facticité des frontières qui apparaissent aujourd'hui sous la lumière crue de la menace planétaire du COVID-19 comme des marqueurs tout simplement symboliques. Tout donc milite demain en faveur d'un ordre mondial rénové et revu pour mettre la centralité sur l'humain, en tant que sujet de l'histoire, et l'humanisme comme vertu qui cimenter notre destin commun.

Mais ce qui solidifie le destin commun des hommes et de l'humanité, c'est aussi, dans certaines circonstances comme celles que le monde traverse avec cette terrible et terrifiante pandémie, la posture responsable de résilience à l'échelle de chaque pays et au niveau de chaque citoyen. C'est pourquoi, après avoir plaidé pour un nouvel ordre mondial qui met l'humain et l'humanité au cœur des relations internationales, le Président de la République Macky Sall appelle ses compatriotes à l'unité et à la combativité dans la guerre contre un ennemi invisible aux actions ravageuses. L'unité, la combativité, la nécessité de garder «le cap sur l'objectif d'émergence, de ne pas baisser la garde, par le culte du travail, de la discipline et du civisme», voilà, pour l'heure, le vaccin infailible» pour terrifier et terrasser le COVID-19. Voilà les sédatifs contre le virus de la peur et contre le venin de la stigmatisation.

## FAIRE DE NOS CŒURS DES TERRITOIRES FREQUENTABLES

Le Sénégal possède les sources et les ressources pour faire face. On le lit bien à travers les interstices de ces mots du chef de l'Etat: «dans le temps long de la vie d'une Nation, le 60<sup>e</sup> anniversaire de notre indépendance est moins un aboutissement qu'une étape symbolique ; une halte pour revigorer notre marche solidaire et résolue vers un futur meilleur.» Dans cette

étape symbolique, cette halte qui rythme et galvanise une marche solidaire et résolue vers un futur meilleur, nous avons besoin de faire de nos cœurs et de nos esprits des territoires fréquentables, accueillants et ouverts à toutes les générosités solidaires. Pas des îlots d'une «terra incognita» !

Surtout que, en tant que Nation, le Sénégal est, pour reprendre la belle métaphore du Président Macky Sall, «à la fleur de l'âge qui ouvre l'âge de la belle saison». C'est donc dire que la complexité et les menaces réelles de ce pernicieux virus ne doivent pas faire faner la fleur qui illumine les autres belles saisons à l'horizon de notre jeune Nation. Tout cela est contenu, résumé dans une sublime sagesse proverbiale : «l'histoire nous enseigne que c'est en subissant l'épreuve du feu que le fer gagne en éclat.» En ce temps de pandémie qui rappelle à la suite de Paul Valéry combien nos civilisations sont mortelles, il faut s'abreuer aussi à cette philosophie de l'optimisme, celle qui fait foi à la grandeur humaine qui se forge aux épreuves. Des épreuves qui constituent des motifs supplémentaires pour surmonter et vaincre les obstacles.

Les épreuves comme celles que nous impose le COVID-19 ne sont pas des cadeaux et nous devons refuser aussi qu'elles soient des fardeaux, surtout lorsque se pose la question de sauvegarde de la liberté de la Nation, une liberté qui, ainsi que le souligne à juste raison le Président Macky Sall, «est un combat de tous les jours». Au moment où dans beaucoup de pays tourmentés, traumatisés et tourneboulés par des statistiques macabres, les mauvaises sirènes de l'inclinaison à la résignation devant le poids de la fatalité peuvent attirer les esprits faibles, nos peuples doivent être debout. Ils doivent surtout être mis résolument debout par des leaderships résilients, à l'image du Président de la République Macky Sall.

En effet, «reléguer le peuple au rôle de spectateur passif est un choix qui ajoute au malheur du monde. Rendre leur puissance d'espoir à ses luttes en est l'opposé». \* Instruit par les réalités historiques et les sagas de nos ancêtres, le Président de la République secoue nos fiertés que beaucoup de peuples nous envient, car à chaque moment de frayeur face à une menace de délitement de la Nation, unis et solidaires, les Sénégalais ont su faire preuve d'une commune «détermination à hisser (leurs) capacités pour accomplir (leur) grand dessein». Il y a une flamme d'espoir qui traverse et transperce les mots du Président qui enseigne : «c'est à l'épreuve de ce combat qu'un peuple teste ses capacités de dominer l'adversité pour rester libre et réaliser son destin».

En tout cas, le Programme de résilience économique et sociale annoncé, le 03 avril 2019, par le Président Macky Sall, illustre à l'envi le grand dessein qu'il nourrit pour le Sénégal et l'ambition qu'il porte pour son émergence. Le paiement par l'Etat des factures d'eau et d'électricité en faveur, respectivement de 670 000 et de 975 522 ménages de la tranche sociale (3 milliards et 15,5 milliards FCFA), le Fonds d'aide à la diaspora (12,5 milliards FCFA), en plus de l'octroi de 69 milliards pour l'achat de vivre à un million de Sénégalais que le COVID-19 a davantage vulnérabilisés, voilà des mesures sociales qui confirment une fois encore confirmer et valider la centralité des politiques sociales du Président Macky Sall, politiques qui ont toujours «vertébré» sa vision et son ambition pour un Sénégal émergent.

## A L'ÉPREUVE DU COVID19, LES PREUVES D'UNE CROISSANCE VERTUEUSE

La résilience économique, elle aussi, s'est traduite par l'annonce par le Président de la République, de 302 milliards qui «seront consacrés au paiement de la

dette de l'Etat auprès de ses fournisseurs», selon, «les règles et priorités de paiement concourant à l'objectif de stabilité économique». En toute transparence et avec un engagement des bénéficiaires à maintenir les salaires de leurs travailleurs. Et cerise sur...les cadeaux, le Président Macky Sall assure qu'«une enveloppe de 100 milliards sera spécifiquement dédiée à l'appui direct des secteurs de l'économie les plus durement touchés par la crise, notamment les transports, l'hôtellerie, mais également l'agriculture».

A cela s'ajoute une sorte de résilience financière avec la mise en place par l'Etat d'«un mécanisme de financement de 200 milliards, aux entreprises affectées, selon une procédure allégée». On peut aussi relever la batterie de mesures et autres décisions relatives à la trésorerie, notamment les facilités fiscales pour soutenir les secteurs qui participent à la santé économique et à la préservation des emplois.

La force et l'ampleur de ce Programme de résilience économique et sociale apportent avec aplomb un cinglant démenti aux certitudes naguère abattues par quelques fascinés de la radicalité apocalyptique et aux prêches des apôtres de la désespérance sociale. Avec en bandoulière, leurs égos gonflés comme des montgolfières et armés de postures plus partisans que de postulats scientifiques, ils n'ont eu cesse de semer que les croissances économiques régulières depuis 2012 sont du pipeau et que les réalisations sociales du Président Macky Sall sont des trompe-l'œil politiques. A l'épreuve imprévue du COVID-19, les preuves d'une croissance économique vertueuse !

Or, le programme de résilience face à une pandémie qui a surpris le monde entier et qui menace de mettre en impuissance de puissants Etats, donne la preuve que la croissance économique sous le Président Macky Sall et les orientations sociales de sa politique n'étaient pas des artifices. Un programme de résilience aussi solide assorti de financements aussi colossaux ne peut être supporté et porté par une économie bancaire. Ce n'est pas un affront encore moins délictuel de reconnaître ses erreurs de jugement Même Mani, le père du manichéisme, s'excusait toujours auprès du blé moulu avant de le manger. Pour le reste, l'hommage du Président de la République aux médecins, et aux différents personnels de la santé porte aussi le respect et la considération de tout un peuple à leur endroit.

Le message du Président de la République, à l'occasion de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de notre indépendance, renferme des pépites qui doivent orner le diadème les fronts des combattants sur le front de la lutte contre une pandémie sans précédent, un combat qui sera victorieux grâce à la conjugaison de «toutes nos forces, toutes nos intelligences (...) dans le même élan de lutte».

A la suite du Président de la République et ses consultations élargies avec la classe politique et la société civile, l'Armée-Nation, qui a renoncé à son jour de gloire pour une cérémonie brève et très sobre, a chanté l'hymne du civisme et montré l'exemplarité en déployant partout le drapeau du patriotisme pour confirmer que «les ressorts de notre Nation restent solides». Cette séquence de notre histoire présente qui restera gravée dans la mémoire collective a été un moment illustratif du leadership d'un Président Macky Sall, au panafricanisme constamment assumé, qui a toujours prêché la bienveillance, la solidarité et la générosité entre les pays et les peuples africains. Des pays et des peuples africains appelés à l'après COVID-19 à être plus résilients dans un monde qui ne sera plus jamais comme avant.

**Benoit Breville & Evelyne Pieiller in «L'illusion de la neutralité» (Manière de voir. Monde diplomatique n°166 août-septembre 2019)**

## SADIO MANE

# «Je sacrifie tout ce qui est possible pour gagner le Ballon d'Or»

Quatrième au classement du Ballon d'Or 2019, Sadio Mané rêve toujours de décrocher ce trophée prestigieux comme indiqué au Times. L'attaquant de Liverpool serait également prêt à ne pas soulever le trophée de la Premier League si les instances le décidaient.

En cette période confinement due à la propagation du Coronavirus, l'heure est à l'attente de la reprise des différentes compétitions sportives mais aussi à la réflexion. Sadio Mané n'y déroge pas. Alors que son nom figure parmi les grands du ballon rond, l'enfant de Bambali rêve davantage de gloire. Avec une Ligue des Champions, une Coupe du Monde des clubs, une Supercoupe d'Europe et bientôt un sacre en Premier League, le palmarès du feu follet des Reds a plutôt fier allure. Toutefois l'international sénégalais ne veut cependant pas s'arrêter là. Il compte se parer de

l'une des plus prestigieuses distinctions individuelles, le Ballon d'Or France Football.

Joueur africain de l'année 2019, Sadio Mané veut aller à la conquête du monde en y mettant toutes les sacrifices nécessaires. Il en a fait la confession dans une interview accordée au Times. « Je joue pour l'équipe, et l'équipe est la plus importante et je suis vraiment heureux de gagner des trophées avec mon équipe mais en même temps, mon rêve était de gagner le Ballon d'Or. Je souhaite le gagner et je sacrifie tout ce qui est possible pour le gagner. J'ai été proche et cela me donne plus de motivation et les gens n'arrêtent pas de me soutenir, me disant que je peux le faire... Je pense que nous sommes proches et je vais gagner un jour » assure Mané. Quatrième au classement au sortir pourtant d'une année 2019 exceptionnelle, il avait raté de peu le titre en se classant derrière Lionel Messi, Virgil van Dijk et Cristiano Ronaldo. Cette déception n'ébranle donc pas l'international qui compte décrocher le BO et devenir ainsi le deuxième africain à y arriver après Georges Weah.



Mais pour y arriver, Sadio Mané devra davantage carurer mais aussi remporter des titres. Éliminé de la Ligue des Champions par l'Atlético Madrid en huitièmes de finale mais aussi des coupes nationales, la Premier League reste le seul titre encore accrochable pour Liverpool. Le moins que l'on puisse dire c'est que cette unique opportunité lui tend largement les bras. Alors que la Premier League s'est arrêtée au soir de la 29e journée avec neuf matches à disputer pour terminer la saison 2019/2020. Mais le suspense pour la course au titre de champion est tué depuis bien longtemps. Leader incontestable et incontesté, Liverpool compte 82 points et 25 unités d'avance sur son dauphin, Manchester City. Les hommes de Jürgen Klopp n'ont jamais été aussi près de remporter un titre qui fuit Anfield depuis 1990. Une attente de trente ans qui a généré beaucoup de frustrations chez les supporters des Reds, même s'ils ont pu se consoler avec des victoires récentes en Ligue des Champions (2019, 2005).

« Si nous ne gagnons pas le titre je l'accepterai... »

Mais contre toute attente, Sadio Mané a signé des propos très forts. Il a lâché un petit pavé dans la mare en affirmant qu'il ne serait pas offusqué si l'exercice 2019/2020 était annulé et que le titre de champion d'Angleterre (promis aux Reds) n'était pas décerné. L'attaquant de Liverpool serait prêt à ne pas soulever le trophée de la Premier League si les instances le décidaient d'après TalkSPORT auquel il s'est entretenu. « Je ne me sens pas encore champion. J'aime mon métier, j'aime le football, je veux gagner sur le terrain. Je veux gagner les matches et remporter le trophée. C'est ce que j'aimerais. Vu la situation, peu importe ce qu'il arrive, je comprendrais. Ça a été difficile pour Liverpool, mais ça l'est encore plus pour des millions de personnes partout dans le monde. Des gens

ont perdu des membres de leur famille et c'est la situation la plus difficile à gérer. Mais bien sûr que c'est mon rêve de gagner. Si ça n'arrive pas, je l'accepterai, ça fait partie de la vie. On espère pouvoir gagner l'an prochain » indique-t-il. Des propos qui ne manqueront sûrement pas de faire grincer des dents du côté de ses supporters mais qui renseigne de l'humilité tant vanté de celui qui dit être « le joueur le plus critiqué de l'histoire du football sénégalais » (68 sélections, 19 buts).

Jordan Henderson plutôt que lui comme meilleur joueur de la saison

Plébiscité par The Guardian et Sky Sports comme le meilleur joueur de la saison 2019-2020, l'enfant de Bambali ne pense pas qu'il devrait être nommé joueur de l'année de la PFA pour ses excellentes performances en Premier League cette saison. Il verrait plutôt son capitaine remporter ce graal. « J'irais pour (Jordan) Henderson. Il a joué un grand rôle dans notre succès cette année, tant en défense qu'en attaque. « Il a été très bon cette année. Un très bon leader et un grand capitaine. »

Lamine Mandiang DIEDHIOU

## CORONAVIRUS

## Les Mondiaux d'athlétisme auront lieu en juillet 2022

Repoussés à la suite du report des Jeux Olympiques, les Championnats du monde d'athlétisme se dérouleront du 15 au 24 juillet 2022, à Eugene (USA).

La Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) a annoncé mercredi les dates des prochains Championnats du monde d'athlétisme. Reportée à la suite du bouleversement de calendrier imposé par la crise du Covid-19, la compétition se tiendra du 15 au 24 juillet 2022, toujours à Eugene, aux États-Unis. « Le Conseil mondial de l'athlétisme a approuvé les nouvelles dates cette semaine après de longues discussions avec les parties prenantes de la discipline, notamment les organisateurs de deux autres grands championnats qui doivent se dérouler en juillet-août 2022, les Jeux du

Commonwealth à Birmingham (du 27 juillet au 7 août) et les championnats d'Europe multisports à Munich (du 11 au 21 août), explique le communiqué de World Athletics. Le nouveau calendrier permettra d'éviter la concurrence entre ces grands événements et, grâce à une programmation minutieuse,

les athlètes pourront participer à ces trois compétitions de niveau mondial. »

Les Mondiaux d'athlétisme étaient initialement programmés du 6 au 15 août 2021, une date rendue impossible par le report d'un an des JO de Tokyo, qui auront finalement lieu du 23 juillet au 8 août 2021.



## EN BREF...

ITALIE **Kalidou Koulibaly offre des dîners de Pâques et des denrées à plus de 500 familles**

Kalidou Koulibaly s'illustre encore dans le social! A l'approche des fêtes de Pâques, le capitaine des lions du Sénégal a pensé aux familles démunies de Naples. Le défenseur napolitain a, selon Footempo, offert des dîners de Pâques et de nombreux autres denrées de première nécessité à plus de 500 familles napolitaines en difficulté. Un geste qui sera bien apprécié en cette période très difficile en Italie où l'épidémie du coronavirus est en train de faire des dégâts énormes. Le coronavirus fait des victimes depuis plusieurs mois à travers le monde et les élans de solidarité se multiplient également pour lutter contre le Covid-19.

Pour Diomansy Kamara, Sadio Mané doit quitter Liverpool pour gagner le ballon d'or

"Sadio Mané doit continuer à travailler et peut-être changé de club parce que Liverpool n'a pas forcément joué en faveur de lui", a déclaré le consultant de Canal Plus, relevant qu'à son avis le leader d'attaque des Lions méritait le titre pour la saison 2018-2019. Sadio Mané est arrivé 4-ème du Ballon d'or France Football 2019 derrière son coéquipier Van Dyik et surtout Lionel Messi qui a gagné à Paris en décembre dernier son 7-ème Ballon d'or. Parlant de l'attaquant sénégalais, Diomansy Kamara a indiqué qu'il est "une fierté nationale pour ce qu'il fait sur et en dehors du terrain". "Il est important de noter que Sadio Mané est impliqué socialement dans le développement de son pays, chose que beaucoup oublient", a-t-il fait savoir au cours d'un entretien avec des journalistes traitant de l'actualité du football continental. Liverpool a réussi une saison 2019-2020 exceptionnelle, selon l'ancien attaquant des Lions qui a débuté sa carrière en Italie avant de la poursuivre en Angleterre puis en Turquie. Diomansy Kamara, interrogé sur l'ambition prêtée à Real Madrid de recruter Sadio Mané, avait fait savoir que les Merengue ne se refusaient pas. Dans ses échanges avec les journalistes, le consultant a fait savoir qu'il vit confiné avec sa famille à Dakar, ville qu'il a choisie comme lieu de résidence à la fin de la carrière de joueur.

DON **Saliou Ciss a joué son match contre le covid-19 dans son village, Kholpa**

Encore un Lion qui est au chevet de la population. Saliou Ciss a participé à l'effort de guerre contre le coronavirus. Le latéral gauche sénégalais a remis un important don alimentaire à son village natal. Kholpa se trouve dans la commune de Diass. C'est dans ce village que Saliou Ciss, attaquant à Nancy, tient ses racines. En cette période où le coronavirus continue d'allonger sa liste de contaminés dans le pays et que les activités économiques sont au ralenti, l'ancien pensionnaire de Diambars a apporté son soutien à cette population a appris wiw-sport. En effet, il a offert des denrées alimentaires (riz, huile, sucre...) et des produits sanitaires (eau de javel, détergents...). Le tout a été réceptionné par le chef du village, ce mercredi. En présence des notables, de l'imam et des membres de l'Asc du village qui ont formulé des prières à l'endroit du joueur. Saliou Ciss n'en est pas à sa première oeuvre caritative à l'endroit de Kholpa. Il avait équipé la mosquée du village juste avant la dernière CAN.